

Bonneval en bonne vallée ...

mars 2010

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 27

Avis au lecteur,

L'assemblée générale de notre association se réunira le **Samedi 13 mars 2010 à 15 heures, salle du Chapitre** de l'abbaye Saint Florentin, (**Centre Hospitalier Henri Ey**).

Ordre du jour: Rapport moral et financier, tiers sortants, programme d'activité pour 2010.

A l'issue de la réunion, **M^{me} Juliette Clément**, Présidente de la SAEL (Société Archéologique d'Eure et Loir), nous présentera: **ÉMILE ZOLA, LA BEAUCE ET LE MONDE PAYSAN DANS « LA TERRE » (1887).**

Au sommaire de notre gazette N°27:

D'après « Le Beauceron de Paris » du 15 octobre 1937, Le cinquantenaire de « La Terre », par M. Maurice Le Blond, gendre d'Émile Zola. *Messenger* du 3 juillet 1937, « Un voyage littéraire a commémoré, en Beauce, le cinquantenaire de la Terre »

Semaines, commencement du premier chapitre du roman d'Émile Zola, rapporté dans « LA FRANCE A TABLE, Gastronomie et Tourisme, BEAUCE », N° 44 octobre 1953.

Les Tanneurs de la rue Saint Michel, attestés jusqu'en 1900.

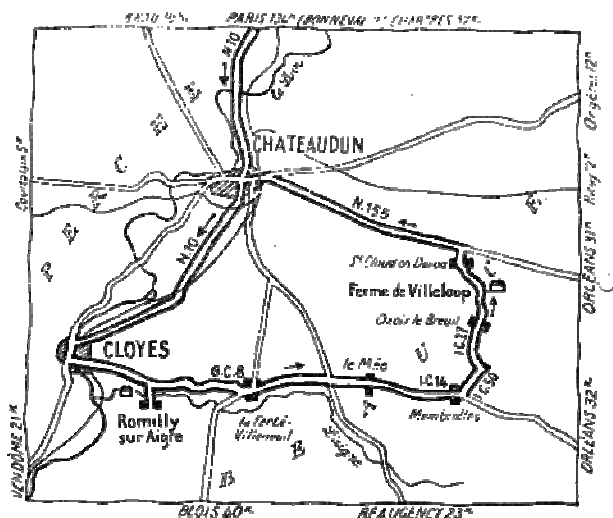
Nous avons relevé pour vous une sélection de nouvelles et avis divers dans le « *Messenger de Bonneval Voves & Orgères* » du 1^{er} semestre 1910.

P.S: Notre Boite Postale a été supprimée, pour nous écrire, déposer des messages, nous rencontrer, lire attentivement les encadrés page 8, merci.

Jean-Luc Durand

Le cinquantenaire de «La Terre»

Le dimanche 27 juin 1937, à l'occasion du cinquantenaire de « La Terre », sous les auspices de la *Société des Amis d'Émile Zola* et sous la direction du maître **Lucien Descaves**, de l'Académie Goncourt, a été organisée une grande excursion touristique et littéraire à travers la Beauce pittoresque, dans les sites où se passe le célèbre roman. A midi, en la salle des fêtes de Cloyes, au bord du Loir, fut servi un grand banquet sous la présidence de **M. Maurice Viollette**, ministre d'État, représentant le gouvernement.



Des discours ont été prononcés par MM. **Lucien Descaves**, **Heumann**, préfet d'Eure-et-Loir, et Maurice Viollette. La promenade littéraire était ainsi fixée : A 15 heures, départ pour la vallée de l'Aigre. Visite de Romilly (Rognes de « La Terre »). Arrêts à la ferme Hénault, à Villelooup (ferme de Hourdequin) et à Chateaudun (dislocation).

Des commentaires littéraires ont été faits par MM. **Jean Loize**, homme de lettres et **Georges Gruau**, professeur de l'Université.

Notre président, qui avait accepté de faire partie du *Comité d'honneur du Cinquantenaire*, a été empêché par la maladie de participer à cette excursion.

Dans la collection « *Les Grands Événements Littéraires* » (Société Française d'Éditions Littéraires et Techniques, 12, rue Hautefeuille, Paris 6^e), **M. Maurice Le Blond**, gendre d'Émile Zola, fait paraître opportunément un ouvrage intitulé « *La Publication de la Terre* ». D'une plume alerte et documentée aux sources les plus sûres, **M. Maurice Le Blond** rappelle les origines d'Émile Zola (beauceronnes du côté maternel) les observations faites par le romancier à Médan, alors commune rurale, et nous fait connaître la méthode de travail, la documentation livresque, les témoins, les informateurs, les voyages et recherches de Zola. Il nous fait suivre l'élaboration de l'œuvre et assister à la « bataille de La Terre » en nous dévoilant les dessous du fameux *Manifeste des Cinq*. Puis il nous montre les plus acharnés détracteurs de l'œuvre célèbre et de son auteur venant tour à tour à résipiscence. Les Beaucerons trouveront plaisir et profit à lire cet attachant ouvrage d'où nous sommes heureux de détacher un passage qu'on appréciera.

Le choix de la Beauce et les origines maternelles de l'écrivain. (Chap. I, section IV.)⁽¹⁾.

... La Beauce n'était-elle pas la terre d'origine de sa famille maternelle ? Sa mère Émilie, Aurélie Aubert était née à Dourdan, et son grand-père maternel, petit artisan qui allait de ferme en ferme effectuer des travaux de peinture et de vitrerie, était originaire d'Auneau, en Eure-et-Loir. Un de ses critiques, M. Ernest Seillière, a écrit qu'il semble avoir « emprunté de son hérité maternelle ces tendances de raison avisée, d'utilitarisme calculateur qui corrigèrent en lui, jusqu'à un certain point, la disposition émotive et mystique » et il « voit en lui pour une grande part l'hérité psychique de paysans français » et, par là, « un représentant qualifié de son pays natal »⁽²⁾.

... Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'enfance du petit Émile Zola avait été bercée par des histoires beauceronnes. Il était à peine âgé de sept ans lorsque son père, François Zola, l'ingénieur à la vie aventureuse et aux idées hardies était mort subitement, et Denise Le Blond-Zola⁽³⁾ nous a raconté de quelle tendresse le grand-père et la grand-mère avaient entouré le jeune orphelin. La vieille maman Aubert, une vraie « luronne » qui ne reculait pas devant les propos lestes et qui avait la langue bien pendue, ne se gênait pas pour raconter devant le petit garçon des histoires de son pays. Mais l'imagination du futur écrivain s'éveillait surtout, lorsque le grand-père entamait le récit effrayant des exploits de ces brigands, de cette bande d'Orgères devenue légendaire, qui, autrefois, au début du siècle, avait jeté l'effroi sur la Beauce tout entière, des tours de Chartres à celles d'Orléans, depuis Artenay jusqu'à Châteaudun. Alors, la physionomie du petit se faisait songeuse, en écoutant évoquer cette contrée si différente de l'aride Provence, aux gorges escarpées, qu'il habitait. Elle lui paraissait presque fabuleuse, cette Beauce, à force d'être lointaine, et il rêvait longuement à cette plaine vaste et plate comme une mer où frissonnait jusqu'à l'infini l'étendue mouvante des blés mûrs.

Pourtant, si dans son choix de la Beauce, Zola paraît guidé par une sorte de goût distinctif et par un sentiment de pitié filiale, son intention n'était nullement d'écrire un livre subjectif, tel que *L'Œuvre*, par exemple, où revivent tant de souvenirs personnels. Son titre, *La Terre*, montre à quel point il veut faire large et quelle est son ambition. La Beauce elle-même ne fournira que l'essentiel du décor et il évitera toujours de sacrifier au particularisme.

(1) *La publication de La Terre*, 1937.

(2) Ernest SEILLIÈRE, *Émile Zola*, Bernard Grasset, 1923), p. 9

(3) *Émile Zola raconté par sa fille* (Fasquelle, 1931). (le Beauceron de Paris, 15 octobre 1937 page 7,8 & 9) **Maurice Le Blond**

le Messager du 3 juillet 1937

Un voyage littéraire a commémoré, en Beauce le cinquantenaire de "la Terre "

Romilly, Cloyes, Châteaudun et les routes et les fermes et la terre de Beauce tout entière, cette terre qui est l'actrice principale de "la Terre", ont été spécialement honorés, ainsi que la mémoire d'Émile Zola. Un voyage littéraire conduit par M Lu-cien Descaves et présidé par M. Maurice Viollette, ministre d'État, a suivi à travers la plaine nourricière, la trace de ce Zola qui fut un des pores du reportage moderne.

A Cloyes, tout d'abord, un banquet eut lieu. Autour de MM. Viollette et Descaves, se trouvaient le docteur Zola et Mme Le-blond-Zola, fils et fille de l'auteur de *Rougon-Macquart*, M Marcel Batillat, M. Heumann, préfet de l'Eure-et-Loir, M. Gauthier, maire de Cloyes, les conseillers municipaux de la ville, les parlementaires de la région et au nombre de deux cents,

les admirateurs du maître disparu.

Au dessert, M. Lucien Descaves, le premier, parla. Il évoqua le romancier préparant son œuvre Il déplora l'erreur qui après la parution de *la Terre*, poussa quelques jeunes hommes de lettres, plus généreux que réfléchis, à protester contre ce qui, dans cette fresque pesante et hardie leur paraissait trop poussé.

Tour à tour, M. Marcel Batillat et le préfet Heumann rendirent ensuite hommage au talent d'Émile Zola ainsi qu'à son courage civique. Puis M. Viollette prit la parole. Il démontra avec vigueur que le tableau de la vie agricole brossé par Zola était fidèle. «*La terre, dit M. Viollette, est une terrible et exclusive divinité, Zola a décrit ceux qui étaient ses serviteurs, il l'a fait avec exactitude. Son œuvre n'était ni morale ni immorale. Aujourd'hui, la machine a redressé*

l'homme. Le paysan ne fait plus corps avec la glèbe, il la juge et il la critique. La science, l'a libéré de son antique servitude dont Zola avait pu lui-même mesurer la sévérité.

Après le banquet, les voyageurs en auto s'égrenèrent à travers la région. On visita Romilly où M. Jean Loize prononça des explications qui furent fort goûtées de l'assistance.

Le programme impliquait également la visite d'une certaine ferme où s'était censément déroulée une partie de l'action de *la Terre*, mais le Propriétaire de cette ferme en refusa énergiquement l'accès aux visiteurs. Il prétendit que Zola avait, d'une manière trop transparente, malmené son grand père.

Certains prétendirent que ce fait pouvait constituer un ultime et posthume chapitre de *la Terre* et non le moins réjouissant, ni le moins significatif.

SEMAILLES

par Émile ZOLA

Jean, ce matin-là, un semoir de toile bleue noué sur le ventre, en tenait la poche ouverte de la main gauche, et de la droite, tous les trois pas, il y prenait une poignée de blé, que d'un geste, à la volée, il jetait. Ses gros souliers trouaient et emportaient la terre grasse, dans le balancement cadencé de son corps; tandis que, à chaque jet, au milieu de la semence blonde toujours volante, on voyait luire les deux galons rouges d'une veste d'ordonnance, qu'il achevait d'user. Seul, en avant, il marchait, l'air grandi; et, derrière, pour enfouir le grain, une herse roulait lentement attelée de deux chevaux, qu'un charretier poussait à longs coups de fouet réguliers, claquant au-dessus de leurs oreilles.

La parcelle de terre, d'une cinquantaine d'ares à peine, au lieu dit des Cornailles, était si peu importante, que M. Hourdequin, le maître de la Borderie, n'avait pas voulu y envoyer le semoir mécanique, occupé ailleurs. Jean, qui remontait la pièce du midi au nord, avait justement devant lui, à deux kilomètres, les bâtiments de la ferme. Arrivé au bout du sillon, il leva les yeux, regarda sans voir, en soufflant une minute.

C'était des murs bas, une tache brune de vieilles ardoises, perdue au seuil de la Beauce, dont la plaine, vers Chartres, s'étendait. Sous le ciel vaste, un ciel couvert de la fin d' Octobre, dix lieues de cultures étalaient en cette saison les terres nues, jaunes et fortes, des grands carrés de labour, qui alternaient avec les nappes vertes des luzernes et des trèfles; et cela sans un coteau, sans un arbre, à perte de vue, se confondant, s'abaissant derrière la ligne d'horizon, nette et ronde comme sur une mer. Du côté de l' Ouest, un petit bois bordait seul le ciel d'une bande roussie. Au milieu, une route, la route de Châteaudun à Orléans, d'une blancheur de craie, s'en allait toute droite pendant quatre lieues, déroulant le défilé géométrique des poteaux du télégraphe. Et rien autre, que trois ou quatre moulins de bois, sur leur pied de charpente, les ailes immobiles. Des villages faisaient des îlots de pierre, un clocher au loin émergeait d'un pli de terrain, sans qu'on vît l'église, dans les molles ondulations de cette terre du blé.

Mais Jean se retourna, et il repartit, du nord au midi, avec son balancement, la main gauche tenant le semoir, la droite fouettant l'air d'un vol continu de semence. Maintenant, il avait devant lui, tout proche, coupant la plaine ainsi qu'un fossé, l'étroit vallon de l'Aigre, après lequel recommençait la Beauce, immense, jusqu'à Orléans. On ne devinait les prairies et les ombrages qu'à une ligne de grands peupliers, dont les cimes jaunies dépassaient le trou, pareilles, au ras des bords, à de courts buissons. Du petit village de Rognes, bâti sur la pente, quelques toitures seules étaient en vue, au pied de l'église, qui dressait en haut son clocher de pierres grises, habité par des familles de corbeaux très vieilles. Et, du côté de l'Est, au-delà de la vallée du Loir où se cachait à deux lieues Cloyes, le chef-lieu du canton, se profilaient les lointains coteaux du Perche, violâtres sous le jour ardoisé. On se trouvait là dans l'ancien Dunois, devenu aujourd'hui l'arrondissement de Châteaudun, entre le Perche et la Beauce, et à la lisière même de celle-ci, à cet endroit où les terres moins fertiles lui font donner le nom de Beauce pouilleuse. Lorsque Jean fut au bout du champ, il s'arrêta encore, jeta un coup d'œil en bas, le long du ruisseau de l'Aigre, vif et clair à travers les herbages, et que suivait la route de Cloyes, sillonnée ce samedi-là par les carrioles des paysans allant au marché. Puis, il remonta.

Et toujours, et du même pas, avec le même geste, il allait au Nord, il revenait au Midi, enveloppé dans la poussière vivante du grain; pendant que, derrière, la herse, sous les claquements du fouet, enterrait les germes, du même train doux et comme réfléchi. De longues pluies venaient de retarder les semailles d'automne; on avait encore fumé en août, et les labours étaient prêts depuis longtemps, profonds, nettoyés des herbes salissantes, bons à redonner du blé, après le trèfle et l'avoine de l'assolement triennal. Aussi la peur des gelées prochaines, menaçantes à la suite de ces déluges, faisait-elle se hâter les cultivateurs. Le temps s'était mis brusquement au froid, un temps couleur de suie, sans un souffle de vent, d'une lumière égale et morne sur cet océan de terre immobile. De toutes parts, on semait : il y avait un autre semeur à gauche, à trois cents mètres, un autre plus loin, vers la droite ; et d'autres, d'autres encore s'enfonçaient en face, dans la perspective fuyante des terrains plats. C'étaient de petites silhouettes noires, de simples traits de plus en plus minces, qui se perdaient à des lieues. Mais tous avaient le geste, l'envolée de la semence, que l'on devinait comme une onde de vie autour d'eux. La plaine en prenait un frisson, jusque dans les lointains noyés, où les semeurs épars ne se voyaient plus.

Émile ZOLA.

« La Terre ». Édit. Fasquelle.

D'après « la France à table, gastronomie et tourisme », Beauce, n°44 octobre 1953

Les tanneurs, à Bonneval, d'après Beaupère, vers 1763. (page 125 du manuscrit)

La grande rue de Saint Michel, cette ancienne grande rue de Bonneval depuis la porte Boisville, jusqu'à celle de Saint Roch, du côté des anciens fossez, n'étoit remplie que de Tanneurs; dans tous les jardins qui sont dans cette partie on a trouvé, on trouve encore, et on voit meme des pleins qui nous le prouvent; Ce-toit la effectivement l'endroit de la ville le plus propre et le plus commode pour les personnes de cette profession, mais quel changement aujourd'huy. Ce quartier n'est que jardins, et ce qui reste de maisons, n'est habité que par des malheureux; et ce commerce de Tanneur, auquel tous les quartiers de la ville sont si favorables, est si totalement tombé, qu'a présent dans tout Bonneval, il n'y a pas un seul tanneur.

Les tanneurs de la rue Saint Michel de 1872 à 1900: Le premier tanneur répertorié pour la période de 1872 à 1900 dans la base de recensement de la commune de Bonneval :

DREUX Pierre François Germain né le 27/10/1845 à Bonneval décédé entre 1896 et 1900	X	DUCHON Louise Sophronie née le 30/04/1852 à St Maur Sur le Loir décédée après 1901
mariés le 20/04/1871 à St Maur sur le Loir		
fil de DREUX Pierre Joseph et de COURTOIS Victoire		Fille de DUCHON Charles et de FILLON Joséphine

DREUX Pierre François Germain exercera la profession de tanneur de 1872 à 1898.
avec un ouvrier tanneur CANLARD Louis pour la période de 1872 à 1876.

De ce couple naîtra 2 fils :

DREUX René Germain Vrain le 25/04/1872 à Bonneval, qui épouse le 03/12/1902 à Blois
RABOUIN Marie Berthe. Il exercera la profession de tanneur de 1895 à 1898 avec son père.

DREUX Louis Charles Pierre le 24/08/1873 à Bonneval.

La famille se composait pour la période de 1876 à 1900 : (d'après les recensements)

DREUX Germain	Tanneur	né à Bonneval
DUCHON Louise	sa femme	née à Saint Maur sur le Loir
DREUX René	fil	né à Bonneval
DREUX Louis	fil	né à Bonneval
VERRIER Mathilde	domestique	née dans le Loir et Cher.

On retrouve un second tanneur rue Saint Michel en 1882 (recensements):

VILLETTE Louis Napoléon âgé de 32 ans marié à COTTEREAU Mathilde Louise âgée de 22 ans.

Un autre tanneur, rue Saint Michel en 1886 (recensements):

JEANDRON Léopold âgé de 26 ans fil de JEANDRON Adolphe et de MANCEAU Sophie.

Ces deux tanneurs sont recensés uniquement pour une période de recensement.

Recherches Généalogiques effectuées sur Internet, site archives départementales 28.

L'introduction du manuscrit, *Histoire de la ville de Bonneval et de son abbaye*,
de M^r André Louis Beaupère, est aujourd'hui disponible.

“Chapitre Introduction” pages 1 à 102 du manuscrit de Beaupère (*nouvelle publication*) 8,00€

En vente à la permanence des Amis de Bonneval le samedi de 15 à 17 heures ,
23 rue saint Roch (derrière la mairie)

Prochaine parution (*courant 2010*) :

Chapitre de l'Élection, Incendie de Châteaudun, Grenier à Sel et Maréchaussée.

Quelques nouvelles de 1910, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

2 JANVIER 1910

Nouvelles de Bonneval

Vache à vendre. – Tel est le titre d'une pancarte qui, lundi matin, s'offrait aux regards des passants sur la porte de la grange de M. Vinsot, grainetier quartier Saint-Michel à Bonneval.

Au beau milieu de cette pancarte, enguirlandée de lierre et de rubans roses, se détachait, en vedette, une gracieuse photographie encadrée de jolies cartes postales sous lesquelles se lisait un gros « Avis aux Amateurs. »

M. Vinsot serait très reconnaissant à l'auteur de se faire connaître pour le récompenser comme il le mérite.

AU PETIT PONT Vins - Café - Liqueurs

Ancienne Maison AMIOT

BOLIFRAUD - GOUACHE

Successeur

Rue de Châteaudun, à BONNEVAL

Épicerie, Verrerie, Faïence et Poterie

Légumes secs extra et conserves de choix

Confiserie, Biscuits et Petits Fours frais

Articles pour meuniers et charbons

Peinture et vitrerie

Farine, Son, Avoine et Gruau

*À l'occasion des fêtes du 1^{er} de l'An,
grand choix de Liqueurs à emporter*

*La Maison ne vendant que des produits
de première qualité ne fera aucun article
à prime.*

Le Mée. – Très affectée de ne pouvoir, manque de force, conserver la place qu'elle occupait chez un boucher de Verdes, la jeune Fernande Roger, 15 ans, habitant chez son père au Mée, s'est volontairement jetée dans l'un des gouffres où la rivière d'Aigre prend sa source.

Ce n'est que quelques heures plus tard que l'on trouva et repêcha le cadavre de la jeune désespérée.

9 JANVIER 1910

Conie. – La présence de loutres ayant été signalée sur les bords de la Conie, M. Barré-Bertin se mit en

chasse et fut assez heureux pour pouvoir en abattre une d'un coup de fusil. Nous lui adressons nos compliments.

16 JANVIER 1910

Alluyes. – Par décret du Président de la République, en date du 22 décembre 1909, l'établissement dit *Asile Chevallier-Debeausse*, fondé à Alluyes, en exécutions des dispositions testamentaires de M. Chevallier, est reconnu comme établissement d'utilité publique. Ses statuts sont approuvés.

En outre, par ce même décret, la création de bureaux de bienfaisance à Alluyes et à Saumeray est autorisée.

La dotation de ces établissements sera assurée par le produit des libéralités consenties par M. Chevallier.

La commune d'Alluyes est également autorisée à accepter, aux clauses et conditions énoncées en tant qu'elles n'ont rien de contraire aux lois, le legs fait par M. Chevallier à la fabrique d'Alluyes.

23 JANVIER 1910

Les inondations. – Des inondations occasionnées par une subite crue de l'Ozanne et du Loir se sont produites cette semaine à Bonneval.

La vallée et les rues longeant le Loir et les fossés de la ville ont été submergés à partir de deux heures du matin, mercredi, jusqu'au jeudi soir.

Les rues de Couture, Saint-Michel, du Pont-de-Boisville, Porte-Blanche, Saint-Roch, Hérisson, Billault, des Fossés-St-Sauveur, Basse-du-Mail, des Fossés-St-Jacques et, d'autres parts: le moulin de Croteau, Ouzenain, le moulin du Pont, l'Asile d'aliénés, la Grève, les hameaux de Vouvray, Pré-Marqué et de St-Maurice, furent plus particulièrement envahis par les eaux.

Nombreux furent les riverains obligés de quitter en toute hâte sinon leurs habitations, du moins leurs rez-de-chaussées, et certains d'entre eux ont subi des dégâts assez importants.

La majeure partie des caves ont été

inondées et là, où on avait pas bien pris ses précautions, vins, cidres, etc... s'en sont allés mélangés à l'eau limonense.

La Municipalité avait pris de sages précautions: tout d'abord en faisant et laissant allumer les becs de gaz dans toute la ville pendant les deux nuits de mercredi à vendredi; et ensuite, en faisant circuler les voitures, partout là où c'était possible, dans les rues inondées, pour s'assurer que personne n'était en danger et faire ravitailler si besoin s'en faisait sentir. Des bateaux circulaient même en certaines rues.

Quelques sauvetages de personnes, restées dans leurs habitations cernées par l'eau, ont été opérés par çà par là, mais aucune d'elles ne courait un réel danger.

Cà et là on signale bien quelques plongeurs dans les flots jaunâtres, mais, à part une vive alerte, on n'a heureusement aucun fait grave à déplorer et si on a eu peur un moment, ce n'est plus maintenant qu'un mauvais souvenir emporté par le dernier flot.

30 JANVIER 1910

Avis. – Le maire de Bonneval prévient les habitants qu'en raison des inondations les puits ont pu être contaminés.

Il leur recommande donc de ne pas se servir de l'eau, pour leur alimentation, sans l'avoir fait bouillir pendant au moins un quart d'heure.

Varize. – Poursuivi et traduits devant le tribunal correctionnel de Châteaudun pour, d'après procès-verbal d'un garde, avoir de dans l'un de ses champs tiré un lièvre passant sur les terres de M. de Gabriac, à Varize, M. Cottin Honoré, dit le Diable, s'est entendu condamner à 25 francs d'amende et 25 francs de dommages-intérêt.

6 FÉVRIER 1910

Les Inondations

La décrue de la Seine s'accroît de plus en plus. Paris reprend peu à peu sa vie normale, tout rentre dans l'ordre et on peut enfin se rendre compte des dégâts énormes causés par les inonda-

tions, tant à Paris que dans ses environs.

Nouvelles de Bonneval

Les épaves. – A la suite des inondations qui se sont produites, nous croyons utile de rappeler aux personnes ayant recueilli ou repêché des objets entraînés par les crues, qu'elles doivent, tout comme les objets trouvés sur la voie publique, en faire la déclaration à la mairie de leur commune, sous peine d'être poursuivies pour vol.

La comète. – La comète qu'un certain nombre de privilégiés avaient pu apercevoir la semaine dernière, a été vue de nouveau, dimanche soir, à la droite de Vénus, de six à sept heures. Heure à laquelle de nombreux bonnevalais se sont rendus sur le pont Saint-Jacques d'où on la voyait fort bien.

Nous rappelons que cette comète, qui a une queue verticale, très longue, n'est pas celle de Halley, mais une comète, non périodique, dite comète de Drake, ou comète de Johannesburg.

Cloyes. – Un véritable cyclone s'est déchaîné, ces jours derniers sur la région, passant sur la gare de Cloyes, dont la toiture a été en partie enlevée, ainsi que sur le hameau de la Crotte, où des arbres ont été arrachés par la violence du vent, une grange en partie démolie.

20 FÉVRIER 1910

Informations

Le vin et les inondations

Des expériences faites par le docteur Roger, professeur à la faculté de médecine, il résulte que le vin bouché, resté dans les caves inondées, n'a pu être contaminé par les eaux dans lesquelles il a séjourné et que, en admettant même qu'une souillure minuscule ait pu se produire, le vin, par sa nature même, aura vite raison des microbes dangereux.

Trizay-les-Bonneval. – La commune de Trizay-les-Bonneval vient d'être définitivement autorisée à effectuer la translation de son cimetière. Une subvention de 400 francs lui a été attribuée à cet effet par la Commission départementale.

27 FÉVRIER 1910

Informations

Le sabotage dans un Asile d'Aliénés

Les infirmiers de la maison de fous municipale de Rome n'ayant pas obtenu l'augmentation qu'ils réclamaient,

se sont livrés à des actes de sabotage inouïs ; ils ont distribué aux malheureux aliénés du pain rempli de clous et de la soupe assaisonnée avec des souris pourries. Le directeur a congédié tous les infirmiers.

CONSEIL MUNICIPAL

De Bonneval

Séance du 20 Février 1910

Par son testament, M. Jubin (Jules), décédé à Mondoubleau le 7 novembre dernier, a légué à la ville de Bonneval un titre de 100 francs de rente à charge d'entretien de sa tombe et de versement du surplus des arrérages au bureau de bienfaisance.

Le Conseil accepte avec reconnaissance cette libéralité au nom de la ville, et rend hommage à la mémoire du donateur, petit gendre de M. Lejeune qui fut secrétaire de la mairie de Bonneval de 1822 à 1847.

6 MARS 1910

Nouvelles de Bonneval

L'eau montait. – Samedi 26 février l'eau montait et elle montait si vite, que l'on a craint un instant, à Bonneval, de nouvelles inondations.

Devant la crue subite de l'Ozanne et du Loir, chacun de prendre ses dispositions : les uns pour déménager, les autres pour empêcher l'eau (autant que possible) d'envahir leurs caves, lorsque, vers 9 heures du soir, arrivèrent successivement de Brou et d'Illiers des dépêches – attendues avec impatience depuis 6 heures – émanant du service des ponts et chaussées, faisant prévoir une crue inférieure de 40 centimètres à celle du 20 janvier, ce que la municipalité fit aussitôt publier à son de caisse et ce qui se produisit en effet.

On en fut quitte, cette fois, pour une cha..... fraîche alarme qui, nous le souhaitons vivement, sera la dernière pour cette saison humide à laquelle, espérons-le, succédera un printemps plus clément.

A ORGERES

Aliénation d'un terrain communal.

- Par arrêté en date du 22 février 1910, la commune d'Orgères est autorisée à aliéner, aux enchères publiques, sur la mise à prix de 500 francs, un terrain d'une superficie de 402 mètres carrés, terrain sur lequel l'ancienne église était édifiée.

Châteaudun. – Un glissement assez important de terre s'est produit, dimanche matin dans les raffaux du Mail, rue

des Fouleries. Tois immeubles ont été atteints par cet éboulement qui, heureusement, à part le déblaiement qu'il occasionnera aux propriétaires intéressés, n'a produit aucun dégât sérieux.

13 MARS 1910

Nécrologie. – Jeudi matin, est décédé, chez ses enfants à Bonneval, dans sa 85^e année, M. Léon-Amédée Déricq, ancien caissier de la caisse des retraites à la Soudière de Chauny, père de M. le docteur L. Déricq, médecin-directeur de l'Asile départemental d'Aliénés de Bonneval. L'incinération a eu lieu samedi, à 11 heures, au Père-Lachaise.

Nous présentons à M. et Mme Déricq ainsi qu'à leurs enfants et à leur famille nos bien sympathiques condoléances.

20 MARS 1910

Laiterie coopérative de Gault-Saint-Denis.

- Les producteurs de lait de la région sont invités à bien vouloir assister à la réunion préparatoire qui aura lieu lundi 21 mars 1910, à 2 h.1/2 de l'après-midi, sous la véranda du café Moreau, à Bonneval, dans le but de créer une laiterie coopérative près la gare de Gault-Saint-Denis.

Saumeray. – Dans sa séance du 20 février 1910, le Conseil municipal de Saumeray a décidé l'installation du téléphone dans cette commune et voté les crédits nécessaires à la dépense.

3 AVRIL 1910

Informations

Nouvelle poudre sans fumée

Un habitant de Lons-le-Saulnier, M. Ernest Guichard, photographe, a découvert une nouvelle poudre sans fumée, très puissante, qui a été expérimentée au polygone de Monteil et a donné des résultats remarquables. Des essais officiels vont être faits par l'autorité militaire.

Bullainville. – Dans une réunion extraordinaire tenue le 24 mars 1910, le Coseil municipal de Bullainville, appuyant chaleureusement une pétition présentée par 52 habitants de la commune, demande au Conseil général de bien vouloir prendre en sérieuse considération le projet de tramways de Bonneval à Sancheville passant par Bullainville et le hameau de d'Allonville.

10 AVRIL 1910

Sancheville. – Le Conseil municipal de Sancheville, réuni extraordinairement le 13 mars 1910, a exprimé le désir que le Conseil Général prenne en sérieuse considération le projet d'établissement d'une ligne de tramways desservant la commune de Sancheville. Cette délibération était appuyée par une pétition présentée par 312 habitants de la commune.

17 AVRIL 1910

Les Amis de la Beauce invite leurs compatriotes et amis à assister à leur prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le mercredi 20 avril de 9 heures à minuit, au siège social : Brasserie Molière, 36 rue Richelieu, Paris.

Cette réunion sera particulièrement intéressante, en ce sens qu'elle comportera une exposition d'objets d'ethnographie beauceronne, une exposition d'oeuvres du dessinateur lithographe bonnevalais Jaccottet et toute une série de vues anciennes relative à Bonneval. Nos visiteurs disposant de quelques objets ou dessins rentrant dans le cadre des expositions annoncées, sont priés de bien vouloir les apporter le soir même de la réunion.

24 AVRIL 1910

Collision. - Lundi dernier, vers 10 heures et demie, une collision s'est produite au tournant de la rue Hérisson, à l'angle du café Gaury, entre une voiture de laitier de la laiterie des « Fermiers Réunis » de Méroger, et la voiture de M. Touche, marchand de volailles à Civry.

Malgré tous les efforts des deux conducteurs qui, venant en sens inverse, s'étaient aperçus trop tard pour éviter l'accident, le choc fut si violent que l'un des brancards de la voiture de M. Touche creva la sous-ventrière du cheval de laitier qui eut le flanc défoncé et qui, dételé en toute hâte pour être conduit chez M. Martin, vétérinaire, s'abattit et succomba après avoir parcouru une distance d'environ cent mètres.

Le cheval est estimé 800 francs. Une enquête est ouverte pour établir à qui incombe la responsabilité de l'accident.

Rouvray-Saint-Florentin. – Vingt-cinq francs d'amende chacun, tel est le tarif appliqué mardi, par le tribunal correctionnel de Chartres à MM. Cochelin et Veillard, carriers, qui, en voulant faire du feu pour préparer leur

popotte, avaient involontairement incendié des joncs-marins le long d'un bois à l'abri duquel ils s'étaient placés.

Douy. – Un cas de fécondité extraordinaire vient de se produire à la ferme du Barry, commune de Douy, exploitée par M. Georges Souriou.

Dans la journée de vendredi 15 avril, une vache âgée de huit ans, a mis bas cinq veaux, parfaitement constitués et de grosseur ordinaire.

Quatre de ces veaux sont vivants.

Le fait est très rare. Aussi mérite-il d'être signalé.

A LOUER

Pour le 1^{er} Mai 1910

Maison

A usage de Débit, du Café des Abattoirs
Sise à BONNEVAL

Actuellement occupée par M. DUGUET-
BRACQUEMONT

S'adresser à M^{me} MAUPU, même maison

8 MAI 1910

Emploi de mineurs à la mendicité. –

Non contente d'envoyer ses enfants à la mendicité, la femme S..., de Bonneval, faisait des lettres et des bons au bas desquels elle apposait de fausses signatures et qu'elle chargeait ses enfants de présenter chez les commerçants ou les personnes qu'elle savait généreuses. Elle en usa et abusa si bien que sa supercherie fut découverte et que la Justice fut priée de mettre fin à sa manière de faire.

Saumeray. – Par une délibération en date du 28 avril, le Conseil municipal de Saumeray a décidé la construction d'un pont neuf, en remplacement de celui dit « vieux pont », qui s'est écroulé récemment.

Le nouveau pont sera construit en tôle quadrillée, sur poutrelles en fer.

22 MAI 1910

Ouverture d'une rue. - Par arrêté préfectoral en date du 11 mai 1910, la commune de Bonneval est autorisée à ouvrir une rue dite « rue du nord », entre l'avenue de la gare et la propriété Horclois, sur une longueur de 123 m 50 et une largeur de 9 mètres.

29 MAI 1910

Informations

La comète de Halley

Les nuages s'obstinent tous les soirs à couvrir la comète qui d'ailleurs n'offre

que l'aspect d'un petit astre sans éclat. Mardi soir elle se trouvait vers neuf heures au-dessus du Petit Chien, à une vingtaine de degrés de Régulus de la constellation du Lion ; elle descendra chaque soir un peu plus vers le sud, tandis que sa course vertigineuse l'éloignera de la Terre. Les astronomes espèrent pouvoir poursuivre leurs observations pendant encore quelques jours.

5 juin 1910

Justice de Paix. - Par décret en date du 26 mai 1910 M. Descolas, notre si sympathique juge de paix, est nommé juge de paix de Châteaudun, en remplacement de M. Bernard, démissionnaire.

M. Rogeon (Pierre-Baptiste), ancien huissier à Châteaudun, auquel nous souhaitons la bienvenue, est nommé juge de paix à Bonneval, en remplacement de M. Descolas.

Tout en félicitant M. Descolas de l'avancement bien mérité dont il est l'objet, nous ne pouvons nous empêcher de lui exprimer tous nos regrets de le voir quitter notre canton, où il jouissait de l'estime générale et s'était acquis, depuis longtemps, des amitiés aussi sincères que nombreuses.

La foudre. – Jeudi dernier, vers 5 heures du soir, au cours de l'orage qui s'est abattu sur notre région, la foudre est tombée sur la briqueterie de la Jouannière, appartenant et exploitée par M. Albert Lhuillery, marchand de matériaux à Bonneval. Deux hangars de séchage, de 4 m 50 de large, ont été coupés en travers par le fluide qui les a effondrés : l'un sur une longueur de 9 creux, l'autre sur une longueur de 4 creux.

La commotion fut des plus vives pour les ouvriers qui y travaillaient à ce moment; deux d'entr'eux MM. Léon Pasques et Henri Chevillet, atteints et légèrement blessés par les matériaux projetés en tous sens, sont restés un moment comme anéantis par la décharge électrique.

Les dégâts, couverts par un assurance, sont évalués à plus de deux mille francs. - Accompagné d'une chute de grêlons énormes cet orage a, en outre, occasionné des dégâts

sensibles aux récoltes, aux arbres et au jardinage, dans tout le rayon qu'il a traversé.

Saint-Maur. - Plainte a été portée contre le jeune Albert B....., de Saint-Maur, qui s'étant introduit dans une étable s'est livré, sur une chèvre, qui s'y trouvait, à un acte sur lequel il est inutile d'insister. Traduit devant le tribunal correctionnel de Châteaudun il a été acquitté comme ayant agi sans discernement.

12 JUN 1910

Sancheville. - Un ballon atterrissait ces jours derniers, vers midi à quelques cents mètres de Sancheville.

Partis de Versailles à 7 h 1/2 du matin, les aéronautes, 3 officiers, ont pu atterrir sans danger avec l'aide des habitants. Ils ont regagné Versailles, le soir même, par voie ferrée, après avoir dégonflé et plié leur ballons qu'ils ont embarqué par chemin de fer.

Cléviliers. - Père de cinq enfants et trouvant sans doute qu'il ne fallait pas dépasser ce nombre, M. Hamard, journalier, âgé de 50 ans, se rendit, lundi matin, dans un bois où il relia à un arbre le fil de sa paternité qu'il trancha net à l'aide d'une hachette dont il avait eu soin de se munir.

Le singulier mutilé a été transporté à l'hôpital dans un état très grave. Pauvre Abélard !

19 JUN 1910

Avis. - A dater du jeudi 23 juin 1910, le Cabinet de M. Seigneuret, géo-

VILLE DE BONNEVAL
FÊTES
LE DIMANCHE 5 JUIN 1910
A l'occasion des Concours du
Comice Agricole

PROGRAMME :

SAMEDI 4 JUIN, à 8 h. du soir
Salves d'Artillerie — Retraite aux
Flambeaux — Illumination de l'Hôtel
de Ville.

DIMANCHE 5 JUIN

A 6 h du matin : Salves d'Artillerie

A 7 h : **CONCOURS DES CHARRUES**,
dans une pièce de terre de M. Ch. Gaudin,
de Pairceur, au bord de la route de Bonneval
à Ouzenain.

A 1 h 1/2
Réception des Autorités, par la Municipalité

A 2 h., sur les Promenades des Fossés et
de la Grève :

**CONCOURS des BESTIAUX et
INSTRUMENTS AGRICOLES**
Dans la Journée : *Auditions Musicales*

A 4 h., sur la Place de l'Eglise

DISTRIBUTION DE PRIX & RÉCOMPENSES
A 6 h., Salle LAIGNEAU LEVIEUGE

BANQUET par Souscription
Servi par M. L. CHAUVIN

A 9 h., sur la Promenade de la Grève
FEU D'ARTIFICE tiré par M. Ch. HENRY

ILLUMINATIONS par toute la Ville

A 10 h., Salle LAIGNEAU LEVIEUGE

GRAND BAL PAR SOUSCRIPTION
Sous le patronage de
l'Administration Municipale
Le Maire de Bonneval, JOUANNEAU.

On trouvera des cartes pour le banquet
(prix 5 fr.), au secrétariat de la Mairie et chez
M. Chauvin, traiteur à Bonneval.
Les cartes pour l'accès dans la salle de bal
seront délivrées à l'entrée (prix 6 fr.)

mètre à Bonneval, actuellement place du marché à la volaille, sera transféré rue Hérisson, à l'angle de la rue d'Enfer.

La Louée. - Nous rappelons que la grande louée, dite de la St-Jean aura lieu le lundi 20 juin à Bonneval et se continuera vendredi matin 24 pour les charretiers.

Nous rappelons, à cette occasion, que l'on trouve des carnets de louage dans les bureaux de tabacs de Bonneval et au bureau du « Messenger ».

26 JUN 1910

Brevet vélocipédique militaire. - Un concours pour l'obtention du brevet vélocipédique militaire aura lieu, dans la 4e région, en 1910, entre le 15 juillet et le 5 septembre, dans chaque régiment d'infanterie (à Chartres pour le 102e).

Les candidats voudront bien adresser leur demande au Commandant de recrutement dont ils relèvent, le plus tôt possible, et spécifier le lieu où ils désirent concourir, car, pour restreindre les déplacements (qui ne donnent droit à aucune indemnité), le concours pourra également être organisé au 1er chasseurs à Châteaudun, au 102e à Nogent-le-Rotrou ainsi qu'à La Flèche et à Domfront. Pour être admis à l'épreuve, les candidats doivent justifier qu'ils possèdent une instruction primaire élémentaire et qu'ils sont en état de se servir pratiquement d'une carte routière.

L'assemblée générale de l'Association des Amis de Bonneval aura lieu le
Samedi 13 mars 2010 à 15 heures, salle du Chapitre Centre hospitalier Henri Ey

Ordre du jour : rapports moral et financier, tiers sortant,
programme d'activités pour 2010.

A l'issue de la réunion, **Mme Juliette CLÉMENT, nous présentera :**
Émile Zola, la Beauce et le monde paysan dans "la Terre" (1887)

La cotisation annuelle est de 12 € (étudiants : 6 €)
Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer à la permanence de
l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 23 rue Saint-Roch
ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 23 rue Saint Roch - 28800 BONNEVAL**

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Vous pouvez télécharger directement *Bonneval en Bonne vallée*,
mais aussi consulter de nombreux autres documents.